

2SE Conseils
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 €
Siege Social : 10, Rue de la Ruelle
59570 L'OREE DE MORMAL
882 801 525 RCS VALENCIENNES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mai, à 15 heures, la société 2SE CONSEILS représentée par Monsieur VOIRIN Alrick, propriétaire de la totalité des 100 parts composant le capital de la société à responsabilité limitée au capital de 1000 € a pris les résolutions suivantes dans l'intérêt de la société.

PREMIERE RESOLUTION

La société 2SE CONSEILS représentée par Monsieur VOIRIN Alrick, agissant en qualité d'associé unique, conformément à la décision administrative d'adressage, décide de modifier le nom de la commune du siège social de Bermeries à L'Orée de Mormal, à compter de ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, la société 2SE CONSEILS représentée par Monsieur VOIRIN Alrick, agissant en qualité d'associé unique, décide de modifier comme suit l'article 4 des statuts :

« **Article 4 - SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé au 10 rue de la Ruelle, 59144 L'OREE DE MORMAL.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même ville par simple décision de la gérance et en tout autre lieu en vertu d'une décision extraordinaire de l'associé unique ou des associés en assemblée générale. »

TROISIEME RESOLUTION

La société 2SE CONSEILS représentée par Monsieur VOIRIN Alrick, agissant en qualité d'associé unique, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les gérants et les associés.

L'Orée de Mormal, le 25 mai 2025

Monsieur VOIRIN Alrick
Gérant - Associé unique

